



INFO'LUTTE

n°15

Edition du 28 et 29 Mai 2018

Les cheminots ne lâcheront rien !

Les cheminots, toujours dans le combat, ont entamé leur 12e séquence de mobilisation contre la réforme du ferroviaire et leur 24e jour de grève.

Après avoir été présents devant le CIM et le PRCI lors de la première journée, les cheminots se sont réunis devant le pôle social lors du 2e jour.

En assemblée, une seule issue possible est envisagée par les cheminots, la victoire.

La lutte étant désormais ancrée dans la durée, il est nécessaire de ne rien lâcher et d'amplifier notre mobilisation.

La prochaine assemblée générale est prévue pour samedi 2 juin à 10h30 au niveau de la passerelle des ateliers du Mans.

Nous vous invitons à être nombreux afin de débattre des suites de notre action, vous pourrez aussi profiter des 24h de la CGT organisé pour les 50 ans de mai 68. Ce sera l'occasion de faire un parallèle avec notre lutte actuelle.



Les premières reculades du gouvernement !

Depuis le 3 avril, certains collègues cumulent près de 20 jours de grève, d'autres se réservent pour les temps forts.

Cela a permis de désorganiser les plans de transport, la maintenance dans les ateliers, mais aussi sur les voies et donc de mettre la pression sur la direction et le gouvernement.

Dans ce bras de fer, le gouvernement commence à donner des signes de faiblesse en annonçant une reprise partielle de la dette, l'investissement ou l'incessibilité des titres, même si ces annonces ne sont pas suffisantes, elles sont la preuve de l'affaiblissement du gouvernement et de la force de notre grève.

CAISSE DE GREVE

La CGT met à disposition les documents pour bénéficier de la solidarité envers notre action. Retirer votre dossier auprès des militants CGT lors des assemblées générales.

Il faut pouvoir justifier 4 jours de grève sur le mois et il n'est pas nécessaire d'être syndiqué !



Syndicat CGT des Cheminots de la Sarthe
Collège Exécution et Retraités
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt72cheminots@gmail.com

Syndicat CGT des Cheminots Maitrises
et Cadres de la Sarthe
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt.ufcmsarthe@yahoo.fr



Danger de mort pour les agents !



Depuis l'épisode de la disparition des clés des engins moteurs au dépôt du Mans, la direction a unilatéralement pris la décision de toutes les retirer de leurs emplacements. Cette décision n'a pour but que d'infantiliser les ADC en dépit des risques d'une telle mesure. En effet, cette consigne ne comprenant aucune vérification sur le terrain, elle rend donc possible le risque de disposer de plusieurs clés sur une locomotive.

Vendredi dernier, l'agent de manœuvre et l'agent de conduite avaient tous deux suffisamment d'expérience pour analyser le risque contenu par la directive de la direction. Malgré la possession d'une clé de chauffage, la vérification du compartiment haute tension a permis la découverte d'une seconde clé qui rendait active le circuit électrique. Sans cette vérification, notre collègue serait sans doute gravement blessé ou mort aujourd'hui !

Un droit d'alerte a donc été déposé par les CHSCT de la traction et de l'ESV TGV. Au-delà de cette procédure, les organisations syndicales mettent en cause les dirigeants de l'entreprise qui n'hésitent pas à prendre des décisions coupables. Ces preneurs de décisions que sont les dirigeants locaux oublient les bases réglementaires de nos métiers au détriment de la sécurité.

Mettons une nouvelle fois en avant le professionnalisme des cheminots qui ont la véritable connaissance de leur métier !



Samedi 2 Juin :

- 10h 30 AG interservices au Ateliers du Mans.
- Dès 8h, 24h de la CGT sur le site des Ateliers avec une multitude d'activités (voir programme ci-dessous)



Programme : Samedi 2 juin

- 8H00 : Randonnée cycliste 68 kms
- 9H00 : Randonnée cycliste 36 kms
- 9H00 : Randonnée pédestre 6,8 kms
- 10H30 : Course à pieds 6,8 kms
- 11H30 : Inauguration de l'espace culturel
- 12H00 : Restauration
- 14H00 : Débat sur les 50 ans de mai 1968
- 16H30 : Vernissage des expositions sur mai 1968 avec animation musicale.
- 20H00 : repas fraternel et soirée dansante.

Dimanche 3 juin

- 9H00 : Randonnée pédestre 6,8 kms
- 9H30 : Activités ballons + boules
- 11H00 : Débat sur le tourisme social
- 12H30 : Restauration
- 15H00 : Pièce de théâtre
- 16H30 : Fin de l'initiative



Point Crêpes :

4510